

Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la Revue canadienne de géographie et les Cahiers de géographie de Québec (1947-1964)

Raphaël Pelletier

Volume 43, numéro 1, 2021

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1078925ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1078925ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

CSTHA/AHSTC

ISSN

1918-7750 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pelletier, R. (2021). Frontières, visées et spécialisation de la géographie : les habitus disciplinaires dans la Revue canadienne de géographie et les Cahiers de géographie de Québec (1947-1964). *Scientia Canadensis*, 43(1), 49–73.
<https://doi.org/10.7202/1078925ar>

Résumé de l'article

Partant du principe que les revues scientifiques constituent un lieu privilégié de formation des normes disciplinaires, cet article propose d'analyser le rapport à la géographie dans deux de ses revues centrales au Québec. L'étude de textes parus dans la Revue canadienne de géographie et dans les Cahiers de géographie de Québec, entre 1947 et 1964, met en relief certains enjeux disciplinaires, contribuant ainsi à l'écriture d'une histoire de l'institutionnalisation de la géographie dans les universités québécoises de langue française. L'analyse permet de circonscrire trois registres de rapport à la discipline, à savoir la géographie conçue comme : 1) un complément de culture et un idéal de synthèse; 2) un corpus de savoirs utiles à la société; 3) une discipline « scientifique », vision révélatrice d'une rupture entre géographes de l'ancienne et de la nouvelle génération.

Frontières, visées et spécialisation de la géographie: les habitus disciplinaires dans la Revue canadienne de géographie et les Cahiers de géographie de Québec (1947–1964)

Raphaël Pelletier pelletier.raphael@courrier.uqam.ca

Résumé : *Partant du principe que les revues scientifiques constituent un lieu privilégié de formation des normes disciplinaires, cet article propose d'analyser le rapport à la géographie dans deux de ses revues centrales au Québec. L'étude de textes parus dans la Revue canadienne de géographie et dans les Cahiers de géographie de Québec, entre 1947 et 1964, met en relief certains enjeux disciplinaires, contribuant ainsi à l'écriture d'une histoire de l'institutionnalisation de la géographie dans les universités québécoises de langue française. L'analyse permet de circonscrire trois registres de rapport à la discipline, à savoir la géographie conçue comme : 1) un complément de culture et un idéal de synthèse; 2) un corpus de savoirs utiles à la société; 3) une discipline «scientifique», vision révélatrice d'une rupture entre géographes de l'ancienne et de la nouvelle génération.*

Abstract: *Based on the principle that scientific journals constitute a key site for the establishment of disciplinary norms, this paper examines the prevalence of approaches to the discipline of geography in two of its central journals in Quebec. The study of texts published between 1947 and 1964 in the Revue canadienne de géographie and in the Cahiers de géographie de Québec calls attention to certain disciplinary concerns, the highlighting of which contributes to a history of the institutionalization of geography in Quebec French-speaking universities. In this regard, three different levels of relationship can be delimited, namely geography seen as: 1) a cultural complement and an ideal of synthesis; 2) a corpus of knowledge useful to society; 3) a "scientific" discipline, revealing a rupture between generations.*

Mots-clés : Géographie, habitus, discipline, Québec, revues savantes, spécialisation

L'ÉTUDE DES SPÉCIFICITÉS DU DÉVELOPPEMENT historique des disciplines scientifiques ne constitue pas une nouveauté en soi.¹ En effet, depuis quelques décennies, historiens et sociologues ont analysé les processus d'institutionnalisation de divers domaines de recherche. Des études de cas traitant tant des sciences sociales et humaines que des sciences naturelles et appliquées ont ainsi mis en lumière les invariants sous-jacents à la structure des disciplines.² Si invariants il y a, certaines spécificités propres aux contextes historiques ou nationaux peuvent néanmoins subsister.³

Le présent article cherche à explorer une période charnière, mais peu étudiée, de l'histoire de la géographie au Québec. Il s'agit ici de revenir sur les premiers moments de l'institutionnalisation du champ de la géographie, en nous intéressant plus particulièrement aux débats portant sur sa définition et sur l'orientation de ses pratiques dans les pages de deux revues nationales entre 1947 et

1964, à savoir la *Revue canadienne de géographie* (RCG) et les *Cahiers de géographie de Québec* (CGQ). À l’instar d’autres disciplines des sciences humaines et sociales, l’institutionnalisation de la géographie au Canada, et plus particulièrement au Québec, constitue un phénomène récent lorsqu’on effectue la comparaison avec la trajectoire historique de la discipline en Europe ou aux États-Unis.⁴ Cependant, comme ailleurs, le statut de cette discipline ainsi que la délimitation des objets qu’elle recoupe suscitent le débat.⁵

Bien que précisément délimitée sur le plan historique, notre démarche tient compte de certains constats contemporains quant à la structuration de la recherche et de l’enseignement de la géographie, à savoir sa subdivision aujourd’hui normalisée, d’abord entre « géographie humaine » et « géographie physique », puis en plusieurs grands domaines de spécialisation qui auraient, à toutes fins utiles, bien peu en commun sinon de bénéficier d’une assise institutionnelle commune ; pensons aux structures départementales ou encore aux revues disciplinaires généralistes. Replonger dans les discours touchant à la raison d’être de la géographie en tant que discipline à un moment où celle-ci prend place dans le milieu universitaire québécois revient donc à repenser un état de fait que d’aucuns ont analysé, voire critiqué, au prisme de la fragmentation ou de la compartimentalisation.⁶

Mobilisant la théorie des champs de Pierre Bourdieu, notre recherche, bien qu’exploratoire, vise à mieux comprendre les dynamiques que sous-tendent les débats sur la délimitation du champ de la géographie au Québec. Elle contribue ainsi à une meilleure compréhension de son histoire disciplinaire et à problématiser une situation normalisée – à savoir la structuration de la discipline en plusieurs spécialités faiblement fédérées – en montrant qu’il ne s’agit pas d’une constante ou d’un « donné » sur le plan historique. Immanquablement, une question émerge : que peuvent nous apprendre les prises de position et les discours des « porte-parole » de la discipline sur les enjeux qui structurent le champ de la géographie savante au Québec durant les premières décennies qui suivent l’après-guerre ?

Dans cette optique, nous nous appuyons sur plusieurs travaux clés qui se sont penchés sur l’histoire de la discipline. D’ordinaire, les chercheurs s’étant intéressés aux acteurs ayant porté la discipline dans les universités ont été, souvent, à la fois juges et parties dans la mesure où ils faisaient eux-mêmes partie du groupe.⁷ Des travaux récents, comme l’importante étude exploratoire menée par Laurent Deshaies⁸, ont cependant réactivé les questions qui animent les recherches en histoire de la géographie au Québec. Retenons ici quelques jalons. Dans une tentative visant à cerner le propre de la « géographie québécoise » par l’entremise de l’histoire institutionnelle et de l’histoire des idées, Denise Pumain, géographe française formée à la Sorbonne, s’est entre autres intéressée à la production scientifique (articles savants, monographies, thèses) et aux profils académiques de géographes québécois clés. Elle brosse ainsi un portrait intéressant de la place des différents champs de spécialisation et des trajectoires participant de la disciplinarisation de la géographie au Québec.⁹ Mobilisées et bonifiées

par Louis Trotier¹⁰, alors président de la Canadian Association of Geographers (CAG), ces données illustrent l'intérêt des publications nationales pour qui cherche à produire une radioscopie des pratiques de publication en géographie au Canada. Au tournant des années 2000, Mario Bédard s'est quant à lui intéressé à l'histoire de la géographie culturelle au Québec, du contexte de son émergence, ou plutôt de son autonomisation vis-à-vis d'une géographie humaine générale, aux enjeux qu'elle fédère aujourd'hui.¹¹ Il a ainsi illustré les effets du processus de spécialisation universitaire sur les pratiques dans un sous-champ précis, sans toutefois aborder la question par l'entremise de sa structure. Parallèlement, Anne Gilbert a su mettre en exergue les points de convergence et de divergence entre le Québec et la France pour ce qui est de la géographie sociale.¹²

Notre propos s'organisera en trois sections. Dans un premier temps, il sera question de jeter les fondations du cadre théorique et méthodologique mobilisé et, ainsi, de clarifier les tenants et aboutissants de la démarche proposée. Dans un deuxième temps, un bref survol de l'histoire institutionnelle de la géographie au Québec posera les assises contextuelles à partir desquelles nous aborderons la période qui nous occupe. Dans un troisième temps, le cœur de notre travail sera présenté suivant l'analyse des textes à teneur éditoriale publiés dans les revues nationales retenues. Mentionnons d'emblée que notre analyse gravitera autour d'un enjeu relevé par le dépouillement des textes entourant la production scientifique, à savoir la question de la « localisation » et de la justification des frontières disciplinaires à un moment de l'histoire où l'idée de « spécialisation » semblait, pour certains, les effacer ou du moins les rendre plus fluides. De là, trois registres de rapports à la géographie seront circonscrits à partir du discours de géographes. Nous faisons ici référence à des conceptions de la géographie comme : 1) complément de culture et idéal de synthèse; 2) corpus de savoirs utiles à la société et 3) discipline scientifique, vision révélatrice d'une rupture entre géographes de différentes générations.

Cadre et méthode

À partir d'un cadre d'analyse empruntant à la théorie des champs de Pierre Bourdieu, nous voulons étudier l'évolution du champ de la géographie au Québec à un moment précis de son histoire. Schématiquement, un champ correspond à un espace social doté de règles et de structures qui lui sont propres et qui le différencient du reste du monde social. Le champ scientifique et ses sous-champs disciplinaires constituent des espaces de luttes pour le monopole de l'autorité scientifique et pour la capacité à définir ce qui lui est constitutif.¹³ Cette définition du champ est tributaire de l'habitus de ses agents, concept compris comme un « système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toutes les expériences passées, fonctionne à chaque moment comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions ». ¹⁴ Le concept d'habitus, lorsqu'appliqué à un champ disciplinaire, fait ainsi référence aux apprentissages par lesquels les perceptions, les jugements ou les comportements sont produits et reproduits au sein d'une discipline.

Tout champ possède un *nomos* particulier, c'est-à-dire un « principe de construction de la réalité objective » ne pouvant se transposer à un autre champ et « au régime de vérité qu'il impose ». ¹⁵ En cela, un champ scientifique est historiquement structuré en vertu de règles et d'enjeux spécifiques qui établissent le registre légitime de la discussion. En contexte disciplinaire, les différents champs seraient, d'une certaine façon, irréductibles les uns par rapport aux autres, définissant les objets et les méthodes qu'ils sont en mesure de s'arroger. On parle ainsi des principes sociaux, épistémologiques et ontologiques entourant l'établissement de frontières ou, pour parler comme Bourdieu, d'un « œil disciplinaire ». ¹⁶

Nous chercherons donc à circonscrire les éléments de définition du champ de la géographie au Québec (son *nomos*, son *habitus*), qui, à une époque d'effervescence institutionnelle, ont rendu intelligible ce qui était « dans » et « hors » de celui-ci. Plus encore, il s'agit de mettre en lumière les remises en question de l'ordre disciplinaire, de ce qui a été considéré comme digne d'être discuté, voire normalisé, dans les pratiques. Pour ce faire, nous mobiliserons les textes « périphériques » à la production scientifique proprement dite, c'est-à-dire les textes n'étant pas catégorisés comme des articles de fond, mais qui ont servi, de manière délibérée ou non, à définir la discipline et à établir son utilité. Ces textes peuvent être classés sous plusieurs catégories (éditoriaux, notes liminaires, nouvelles, chroniques, etc.) et ont été publiés dans la RCG et dans les CGQ entre le moment de leur création (1947 et 1956) et 1964.

Conséquemment, nous partons du principe que les revues nationales constituent une voie d'accès privilégié vers les représentations que les agents se font de leurs pratiques et de la façon dont ils entendent les infléchir par l'établissement de certaines normes. Nous prenons ainsi au sérieux l'idée selon laquelle un « savant est un champ scientifique fait homme, dont les structures cognitives sont homologues à la structure du champ et de ce fait, constamment ajustée aux attentes inscrites dans le champ ». ¹⁷ En considérant le caractère dynamique de la structure du champ, de son *nomos*, nous développerons les intuitions de Trotier, voulant que « si l'on cherche [...] à percevoir ce qu'il y a de québécois dans la géographie québécoise, il apparaît très vite que c'est sa pratique bien plus que sa théorie ». ¹⁸ Ce faisant, nous nous intéressons à la représentation de la pratique de la géographie, de ses frontières, de ses visées et de ses orientations.

Le choix de la période étudiée (1947-1964) est lié au fait que, après l'émergence d'un courant quantitatif au cours des années 1950 et 1960, plusieurs commentateurs s'entendent pour parler des années 1970 comme d'une période de « malaise ». ¹⁹ La période de gestation de ce malaise, au cours des années 1950 et 1960, circonscrit plusieurs enjeux, à savoir la remise en question du paradigme régionaliste classique en géographie ainsi que la scission de plus en plus assumée entre géographie humaine et géographie physique par voie de spécialisation. Bien qu'arbitraire, le choix du moment qui clôturait la période, soit l'année 1964, se justifie de plusieurs manières. Ce moment suit notamment le rapatriement de la RCG à l'Université de Montréal, signifiant la fin de l'implication de la Société de géographie de Montréal (SGM) dans la publication. Précisons que notre

objectif n'est pas de produire une périodisation, mais plutôt de contribuer à la compréhension des débats ayant pris place dans l'espace de publication géographique québécois. De fait, nous ne rejetons pas l'idée, régulièrement suggérée, selon laquelle l'année 1968 constitue la fin d'une époque, tant en géographie, comme le montrent les travaux de Deshaies²⁰, qu'en sciences sociales.²¹

La question des contours de la discipline et de sa pratique constitue souvent l'objet de réflexions prenant place dans les revues étudiées. La teneur de ces réflexions peut varier à la fois dans le temps et selon les auteurs. Ces variations temporelles, qui prennent ici la forme de registres de rapports à la discipline, ne doivent pas être conçues comme des successions nettes de paradigmes, mais bien comme des tensions constamment renouvelées. De ces rapports à la discipline, nous discernons d'abord une représentation de la géographie qui, servie par un idéal de synthèse, renvoie à l'idée d'un complément à la culture de l'*honnête homme*. La synthèse, conçue comme la prise en compte des éléments physiques et humains dans l'analyse des formes régionales et comme moteur d'unité disciplinaire, peut toutefois se voir traversée par une rhétorique de l'utilité. À terme, ce qui nous apparaît comme un conflit générationnel se construit graduellement autour d'une reconsidération de l'unité de la discipline par le truchement de sa spécialisation et de son application.

Breve histoire institutionnelle de la géographie au Québec

Le développement de la géographie au Québec s'inscrit d'abord dans les associations culturelles et scientifiques qui se créent en nombre durant la seconde moitié du XIX^e siècle, avant de se transposer dans le milieu universitaire près d'un siècle plus tard. Avant 1945, si l'on exclut le cadre scolaire²² et les conférences de la Société de géographie de Québec, fondée en 1877, ou de la Société Saint-Jean-Baptiste avec Émile Miller, l'enseignement de la géographie est dispersé dans des départements et des écoles de natures diverses.

À l'École des hautes études commerciales de Montréal, on accueille dès 1910 les enseignements du géographe belge Henry Laureys. En 1931, Benoit Brouillette y devient titulaire d'une chaire de géographie économique. Ancien étudiant de l'École, ce dernier a bénéficié d'une bourse d'études à l'étranger du gouvernement québécois lui donnant accès à une formation de pointe en géographie à la Faculté des lettres de Paris, aux côtés d'Albert Demangeon et d'Emmanuel de Martonne, alors considérés comme les « patrons » de la géographie française.²³ Après la Seconde Guerre mondiale, c'est au tour de Raymond Tanghe de se joindre de façon permanente à l'École des hautes études commerciales, où il enseigne jusqu'en 1953. Il est à noter que ce dernier, originaire de Lille, s'est établi au Canada dans les années 1920. Ayant soutenu une thèse sur la géographie humaine de Montréal en 1927,²⁴ il enseigne par la suite dans diverses institutions montréalaises, dont les collèges Jean-de-Brébeuf et Stanislas.²⁵

Après l'autonomisation de l'Université de Montréal vis-à-vis de l'Université Laval en 1920, son secrétaire général Édouard Montpetit assure la création d'une chaire de géographie. Émile Miller, alors secrétaire de la Société Saint-Jean-

Baptiste et enseignant à l'École normale Jacques Cartier, en devient le titulaire. Son décès survenu en 1922 met cependant fin à l'activité de la chaire.²⁶ Par la suite, les enseignements d'Yves Tessier-Lavigne à l'École des sciences sociales, auxquels s'ajoute la venue de professeurs invités, assurent une présence sporadique de la discipline à l'Université de Montréal. Jean Brunhes, ancien élève de Paul Vidal de la Blache et titulaire de la chaire de géographie humaine du Collège de France, y séjourne à la fin des années 1920, tout comme Raoul Blanchard, éminent géographe français à la tête de l'« École de Grenoble » (alors second centre de gravité de la géographie française après Paris), au cours des décennies qui suivent.

On constate donc que la discipline s'est longtemps retrouvée avec peu d'assises institutionnelles, justifiant l'adage selon lequel il s'agissait d'une géographie sans géographe.²⁷ Il faut attendre l'après-guerre, période charnière dans l'institutionnalisation des sciences au Québec et plus largement au Canada²⁸, pour voir la fondation de départements de géographie dans les différentes universités de langue anglaise (McGill, 1945 ; Sir George Williams, 1959), de langue française (Université Laval, 1946 ; Université de Montréal, 1947 ; Université de Sherbrooke, 1963 ; Université du Québec à Montréal, 1969) et bilingue, à la frontière avec le Québec (Université d'Ottawa, 1951). Une évolution analogue s'observe dans les fonctions publiques fédérale et provinciale : au fédéral, la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques est créée en 1947 et fait œuvre utile jusqu'à sa dislocation en 1967, tandis qu'au Québec, le Service de géographie du ministère de l'Industrie et du Commerce est mis sur pied en 1952.²⁹

Au sein de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), l'identité disciplinaire de la géographie demeure longtemps ambiguë. Avant la création d'une section de géographie en 1957, la trajectoire de la discipline dans ses agencements organisationnels y est des plus sinueuses. Camille Laverdière, géographe formé aux universités Laval (1950), de Montréal (1954) et à la Sorbonne (1964) ayant enseigné à l'Institut de géographie de l'Université de Montréal (IGUM) de 1954 à 1990, n'a pas manqué de souligner, à titre de témoin privilégié, l'inconstance des assises de la discipline. Celle-ci, en effet, était tantôt affiliée à la section de géologie et minéralogie, tantôt à celles d'ethnologie, d'histoire, de philosophie, de pédagogie ou encore de sciences sociales.³⁰

L'histoire de la publication géographique au Canada remonte quant à elle au dernier quart du XIX^e siècle. Publiés à partir de 1880, les *Bulletins de la Société de géographie de Québec*, premier périodique canadien de géographie, suivent le modèle des sociétés de géographie européennes en misant sur les comptes rendus de voyages et les articles descriptifs à saveur coloniale. Avec la fondation de la Royal Canadian Geographical Society en 1929 et de la SGM en 1939, la tradition de publication géographique se poursuit. Dans le contexte québécois, un bulletin conjoint unissant les sociétés de Québec et de Montréal fait presse de 1942 à 1944 sous l'égide de Benoît Brouillette, alors président de la SGM.³¹ La création de l'IGUM en 1947 coïncide avec la mise sur pied de la RCG, rebaptisée *Revue de géographie de Montréal* (RGM) en 1964. Du côté de Québec, l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval assure la création des *Cahiers de géographie* et des *Notes de géographie* à l'initiative de Louis-Edmond Hamelin, docteur en

géographie de l'Université de Grenoble (1951), et de son collègue historien et géographe Fernand Grenier. Avec la mise sur pied de l'Institut de géographie de l'Université Laval (IGUL) en 1955, le projet gagne en autonomie et donne naissance aux CGQ en 1956. Bien que le présent article se concentre sur la RCG et les CGQ, il est important de mentionner la fondation de la CAG, une organisation disciplinaire pancanadienne assurant, dès sa création en 1951, la publication du *Canadian Geographer/Géographe canadien* (GC). En définitive, c'est l'addition des développements susmentionnés qui pousse Hamelin à affirmer en 1962 que « la géographie dans le Québec est maintenant bien lancée ».³²

Complément de culture et idéal de synthèse

Au tournant des années 1950, certains porte-parole des institutions de la géographie au Canada français, Gérard Aumont et Benoit Brouillette au premier chef, contribuent à positionner la discipline dans un contexte culturel spécifique. Partie prenante de l'enseignement classique depuis le XVI^e siècle³³, la géographie prend ainsi place dans la culture humaniste qui en constitue l'idéal pédagogique. C'est cette fonction foncièrement éducative que l'on retrouve dans le discours d'agents actifs issus à la fois du milieu universitaire, associatif, scolaire et même ecclésiastique. Si nous avons déjà fait mention de Brouillette, le cas d'Aumont mérite notre attention. Prêtre de la compagnie de Saint-Sulpice, ce dernier reçoit, durant les années 1920 et 1930, les enseignements de Miller à l'École normale Jacques Cartier, puis de Brouillette à l'École des hautes études commerciales, avant d'occuper un poste d'enseignement au Collège André-Grasset à partir de 1937. Actif au sein de la SGM dès sa fondation en 1939, il remplace Brouillette à sa présidence en 1947 et demeure en poste jusqu'en 1957, année durant laquelle le botaniste Pierre Dansereau lui succède. Au moment de la passation, Brouillette dira d'Aumont qu'il fût un enseignant clairvoyant, travaillant sans relâche pour une meilleure représentation de la discipline dans les écoles et dans le milieu associatif.³⁴

Au moment de sa fondation, la SGM se donne pour mission de faire œuvre culturelle et éducationnelle³⁵, mission qui perdurera bien entendu sous la présidence d'Aumont et qui se transpose dans les pages de la RCG, comme en témoignent les notes liminaires des numéros publiés en 1950. On peut ainsi y lire que la revue « s'adresse tout autant au savant et au chercheur qu'au professionnel, à l'homme d'affaires, au professeur et à l'étudiant qui trouvent dans la géographie une source de renseignements et un complément de culture ».³⁶ Dès lors, on comprend mieux la position éditoriale d'Aumont, qui aura été président de la revue de 1947 à 1949 et de 1952 à 1956, puis rédacteur de 1950 à 1955,³⁷ lorsqu'il affirme :

On finira peut-être par admettre de façon pratique la valeur formatrice de la géographie. À côté des matières de culture générale aujourd'hui reconnues et acceptées, cette discipline sera enfin chez elle dans l'ensemble des sciences qui contribuent à former l'honnête homme ; grâce à une connaissance solide de la géographie, le nouvel humaniste du 20^e siècle ne sera pas dépaycé dans le monde où il devra vivre.³⁸

La géographie se conçoit donc comme l'une des sciences visant à former l'*honnête homme* ou, dit autrement, comme un complément à une culture valorisant l'emprise de l'Homme sur le monde par l'entremise de la connaissance de ce dernier. La culture classique dans laquelle baigne l'enseignement de la géographie tel que conçu par Aumont, condensé dans l'idéal-type de l'*honnête homme*, contribue à positionner la discipline dans un contexte social précis qui, dans ce cas-ci, nous ramène au Québec d'avant la Révolution tranquille. Mobilisée dans certains travaux portant sur l'histoire des collèges classiques et des professions libérales au Québec du XIX^e et du XX^e siècle, la figure de l'*honnête homme* implique une façon de dire, de faire, de penser et d'être dans le monde, intimement liée à la fonction même des collèges classiques, à savoir la reproduction sociale d'un idéal culturel.³⁹ En outre, il s'agit d'un « répertoire de lieux communs », un habitus particulier, une façon d'être au monde passant par la conjugaison d'un savoir-raisonner, d'un savoir-dire et d'un savoir-faire, pensés comme la « nourriture quotidienne des humanistes ».⁴⁰

Même dans l'optique d'une connaissance « plus réaliste et plus pratique »⁴¹, celle-ci s'oriente vers un idéal d'érudition. Du moins, l'application de cet idéal demeure de l'ordre des préoccupations humanistes « en vue d'une compréhension meilleure des peuples les uns envers les autres ».⁴² Aumont insiste alors sur le « besoin d'hommes cultivés, très au courant des problèmes où les connaissances géographiques sont indispensables »⁴³ et sur le rôle de la géographie dans la constitution de cette compétence. En admettant les bienfaits de la discipline pour la formation pratique, Aumont revient au caractère synthétique d'une géographie classique, laissant poindre l'idéal d'un recul érudit: « le premier souci du géographe consiste à étudier le milieu dans lequel l'homme vit et le degré d'adaptation de l'homme à ce milieu ».⁴⁴ Gardons à l'esprit que l'application d'une telle démarche se faisait alors par le truchement d'une compréhension historique du processus d'adaptation. Tourné vers le passé, ce questionnement ne relevait donc pas *de facto* d'une démarche pratique.

Cette idée que la géographie constitue l'une des composantes essentielles de la culture générale en tant qu'idéal distinctif n'est pas uniquement portée par Aumont. En effet, Brouillette, dans un texte publié en 1955 dans le GC⁴⁵, souligne l'importance de la discipline et de sa portée explicative dans l'éducation libérale. Au-delà de sa valeur pédagogique, la géographie acquiert également une valeur sociale dans la mesure où celle-ci permettrait de surpasser le chauvinisme d'un nationalisme étroit et de surmonter l'isolement national. Rejoignant cette visée sociale et citoyenne qui traverse les frontières⁴⁶, Brouillette, en insistant sur son importance curriculaire, va jusqu'à affirmer que « *to think oneself is a sacred right of all human beings* » et que, par conséquent, « *geography contributes to such an ideal, mak[ing] it worthy a place [sic] in liberal education* ».⁴⁷ De plus, à l'instar d'Aumont, Brouillette met en relief le caractère généraliste du travail du géographe, par opposition au travail spécialisé qui, lui, relèverait de l'application. En se référant à Louis-Edmond Hamelin, il réaffirme que l'esprit géographique (*geographical way of thinking*) suppose des connaissances précises sur le monde, mais également une mise à distance nécessaire à leur synthèse.

L'inscription culturelle de la formation classique, ou du moins de la pensée humaniste ou libérale, ainsi que la place accordée à la géographie dans les écoles et la société font néanmoins l'objet de critiques, notamment chez les jeunes géographes. À cet égard, Jean Décarie, dans un texte de 1959, analyse les formes de la discipline dans les institutions universitaires montréalaises. Étudiant au moment de la publication de la note de Brouillette, ce dernier fait partie d'une génération de géographes s'étant orientée vers le champ de la planification urbaine. En parlant de l'enseignement prodigué à l'Université de Montréal, il insiste sur sa « tendance à souffrir de sclérose scolastique » et à s'instituer en « système hérité » qui ne correspondrait plus à la formation dispensée tant elle se cantonne à « un humanisme qui ne génère aucune recherche vraie ». ⁴⁸ Inversement, du côté de l'Université McGill, il semblerait que « l'enseignement diffusé [...] [soit] vraisemblablement compromis par une spécialisation hâtive, au point où le seul remède envisagé serait un retour aux méthodes classiques ». ⁴⁹ Cette dichotomie entre une géographie consubstantielle à une éducation générale et une spécialisation à outrance de la recherche serait synonyme de « malaise endémique, académique » et d'un « manque de pensée géographique qui s'exprime ici par un émiettement de la profession, là par une stagnation éducative ». ⁵⁰

Cet exemple de dissociation et d'ambivalence est révélateur d'une fracture générationnelle, qui se confirmera par la suite lorsque viendra le temps de situer l'utilité de la géographie, de définir les tenants et aboutissants de sa pratique et les objets qu'elle considère « en droit » de s'arroger. Cette tension entre la conception éducative et prospective/spécialisée de la géographie, combinée à l'insistance d'Aumont et Brouillette quant à son caractère généralisant, nous mène à la question de la place de la synthèse et de la spécialisation dans la formulation des contours de la discipline.

À cet effet, Pierre Dagenais, cheville ouvrière de l'institutionnalisation de la discipline à Montréal, s'est fait le porte-parole du paradigme misant sur le travail de synthèse. Associée à la géographie française classique et bien visible dans l'enseignement de la géographie ⁵¹, cette démarche constitue une composante essentielle de l'habitus disciplinaire du temps, auquel se greffe d'une certaine manière la valorisation de la géographie comme complément à la culture de l'*honnête homme*. Rappelons que Dagenais, tout comme Brouillette, fait partie de la génération d'étudiants canadiens-français ayant bénéficié du support financier du programme de bourses d'études à l'étranger du gouvernement du Québec. Après avoir terminé ses études à l'École des hautes études commerciales de Montréal, ce dernier se rend à Paris pour y suivre à son tour les enseignements d'Albert Demangeon et d'Emmanuel de Martonne. Il obtient par la suite un doctorat en géographie à l'Université de Grenoble en 1939, sous la direction de Raoul Blanchard. De retour au Québec, il prend part aux activités de l'Institut franco-canadien et enseigne à l'École normale Jacques Cartier avant de participer, quelques années plus tard, à la fondation de l'IGUM à titre de premier directeur. ⁵²

En 1953, la RCG publie un texte de Dagenais relevant à la fois de l'exposé et du plaidoyer en faveur d'une conception somme toute orthodoxe de la géographie. Il y précise que

[m]algré toutes les innovations, la géographie demeure la science du paysage ; elle consiste à analyser, à décrire et à expliquer le résultat de la combinaison des éléments physiques et humains qui constituent l'originalité des surfaces terrestres [...]. Au milieu des sciences systématiques et des sciences de l'homme, seule la géographie se propose un tel objet. À travers toutes les incertitudes de notre discipline, c'est là un point qui ne lui a jamais été contesté. Toutes les autres formes de géographie ont été attaquées avec plus ou moins de succès, revendiquées par les sciences voisines. L'interprétation géographique d'une région ne consiste pas évidemment, comme on le croit souvent, dans une énumération de tous les faits qui se rapportent au sol, au relief, au climat, à la végétation, à l'hydrographie, à la population et son activité. Ce n'est pas un simple travail d'inventaire.⁵³

La géographie, en tant que science des paysages et des régions, passerait ainsi par la combinaison d'éléments humains et naturels en cela que ces derniers concourent à la production des réalités géographiques. Cette lecture est également celle que l'on retrouve dans l'analyse de Deshaies, qui identifie le cœur de la pensée de Dagenais.⁵⁴ Il va sans dire que cette orientation rejoint celle de Hamelin, qui, dans un texte de 1952 devenu référence, insistait sur l'importance de tenir compte des facteurs « terre » et « homme », dans la mesure où une « géographie humaine sans relation aucune avec l'influence de la nature ne serait plus de la géographie » et que celle-ci ne peut se concevoir « sans une géographie physique solide sur laquelle elle s'appuie ».⁵⁵ Au-delà du travail d'inventaire, la géographie, en tant que « discipline homocentrique », doit se tourner vers l'étude des causes sous-jacentes.⁵⁶

Rompus aux tendances disciplinaires développées en France durant la première moitié du XX^e siècle, Hamelin et Dagenais, ayant tous deux travaillé auprès de Raoul Blanchard à Grenoble, illustrent l'importance de la synthèse en géographie et les difficultés sous-jacentes en matière de relations interdisciplinaires, annonçant ainsi la magnitude des oppositions qui animeront les géographes du Canada et d'ailleurs jusqu'au tournant des années 1970. Il importe alors de réfléchir avec Hamelin au fait qu'il « n'y a pas de "géographie une", c'est-à-dire une discipline qui serait autonome, isolée, totalement indépendante des sciences voisines ». Ainsi, « [c]omme le fait géographique, la géographie fait partie d'un ensemble ».⁵⁷

De l'utilité de la synthèse géographique pour la planification

En géographie, la notion de synthèse constitue l'une des pierres angulaires de la tradition disciplinaire française depuis son émergence dans le dernier quart du XIX^e siècle.⁵⁸ Durant la seconde moitié du XX^e siècle, l'idée qu'une analyse proprement géographique doit considérer la multiplicité complexe des processus à l'œuvre dans la production des réalités géographiques n'est d'ailleurs pas totalement évacuée dans le monde francophone.⁵⁹ Le contexte socioéconomique qui caractérise les Trente glorieuses va néanmoins favoriser, voire conditionner,

l'apparition d'un courant prospectif, centré sur la prédiction et la planification.⁶⁰ Si un discours fort plaçant la géographie au cœur de l'éducation libérale et de la culture de l'*honnête homme* subsiste, de nouvelles préoccupations apparaissent. Les textes publiés dans la RCG et les CGQ sont alors marqués par cette période de mutation. Ils font intervenir des agents ayant été formés à la fois avant et après ce moment charnière, ce qui explique la relative divergence des points de vue quant à l'orientation à donner à la discipline.

Cette orientation justifie l'organisation en 1958 d'un symposium sur la *géographie appliquée*, renvoyant aux travaux du géographe français Michel Phlipponneau. L'objectif est entre autres de désenclaver la géographie de son statut de « discipline de mémoire », qui, souvent, la limite à sa fonction scolaire.⁶¹ Organisé par l'Association canadienne d'urbanisme, la Société de géographie de Québec et l'IGUL, ce symposium constitue une première au Canada français. Dans sa recension des activités du symposium, Hamelin, par ailleurs ardent défenseur de la synthèse géographique⁶², soutient que la distinction entre géographie générale et appliquée, plaçant la première nécessairement au-dessus de la seconde, est devenue caduque et que le développement de ces deux sillons ne peut plus s'effectuer en vase clos. Plus encore, il affirme que « [p]our faire en 1958 une géographie de 1958, il nous fallait songer à la géographie appliquée »⁶³, faisant de cette nouvelle géographie la garante de l'actualité de la discipline.

Du côté de la RCG, Pierre-Yves Pépin, alors étudiant à l'IGUM, est chargé de commenter l'organisation du symposium. Émettant un constat similaire à celui de Hamelin, il exprime un certain décalage générationnel. N'occupant pas une position aussi centrale que son homologue, il parle davantage des opportunités concrètes et parfois perdues liées au développement de cette géographie appliquée:

Depuis la fin de la guerre, de belles opportunités auraient été perdues pour les géographes alors que des spécialistes relevant d'autres disciplines, économistes, sociologues, ingénieurs, n'ont pas hésité à s'emparer de certains cadres économiques en voie de formation [...] La présence de géographes au sein de ces organismes aurait pu éviter certaines erreurs coûteuses de planification économique régionale.⁶⁴

Si du côté de Hamelin, la consolidation des assises de la géographie appliquée constitue le chemin nécessaire au développement de la discipline, chez Pépin, la question relève d'enjeux concrets dépassant le cadre académique, pour s'intégrer aux questions du développement de la société et de l'organisation de l'espace. Sans pour autant être en rupture avec le cadre académique, il précise que, bien que cette « initiative contribuera sûrement au développement de la géographie appliquée au Canada, [...] ce champ d'activité particulier de la discipline géographique ne souffre pas des improvisations et demande à ceux qui s'en préoccupent une solide formation scientifique ».⁶⁵ Après son séjour à Montréal, Pépin part étudier à l'École pratique des Hautes Études à Paris, puis complète un doctorat à l'Université de Rennes. De retour au Québec, il est d'abord employé au Conseil d'orientation économique du Québec avant d'obtenir, en 1965, un poste de professeur à l'Institut d'urbanisme de l'Université de Montréal.⁶⁶

En 1959, c'est au tour de Marcel Bélanger de contribuer au débat. Formé à Montréal et à Grenoble, où il obtient son doctorat en 1958⁶⁷, ce dernier agit à titre de responsable des travaux pratiques au sein de l'IGUM de 1958 à 1973. Il obtient par la suite un poste à l'Université Laval, où il développe des relations étroites avec certains géographes étrangers, tel Paul Claval, qui avouera avoir été inspiré par sa conception de la culture.⁶⁸ En 1959, soit un an après son entrée en poste à Montréal, Bélanger énonce dans les pages de la RCG qu'il y a « lieu d'insister sur l'apport important que représente la participation des géographes à la solution de ces problèmes [urbains et ruraux]; c'est ce que nous appelons la géographie appliquée ». Dans cet ordre d'idée, il va de soi que « les horizons qui s'ouvrent au géographe sont vastes et [...] à l'échelle du monde et de ses problèmes ».⁶⁹ Sur un ton pragmatique, il tente ainsi de donner un sens aux récents développements de la géographie économique et d'encourager la poursuite de cette filière:

Ces nouveautés ne sont pas seulement utiles en raison des services que rendent les géographes, elles le sont aussi parce qu'elles créent des emplois, et ce faisant sauvent en quelque sorte les instituts de géographie de nos universités, car les postes de professeurs sont trop rares, trop rares.⁷⁰

Saturés, les débouchés les plus naturels pour les géographes diplômés, à savoir le milieu de l'enseignement, ne peuvent suffire à la croissance soutenue du nombre d'étudiants dans les nouveaux instituts québécois. À titre d'exemple, le nombre des inscriptions à l'IGUL bondit entre 1948 et 1963, passant d'une moyenne annuelle de deux admissions (1948-1954), à 12 (1954-1960), puis 20 (à partir de 1960).⁷¹ La filière professionnelle, axée sur la mise en pratique des connaissances, s'impose dans la mesure où elle permet de diversifier les perspectives d'emplois des nouveaux diplômés en géographie.

La polyvalence du « regard géographique » participe ainsi d'un intérêt à légitimer l'utilité des connaissances et de la démarche géographiques. Cinq ans après la publication des comptes rendus du premier symposium de géographie appliquée à Québec, certains, comme Léon Nahon, géographe de l'Université de Montréal qui agira à titre de rédacteur de la RCG de 1960 à 1963⁷², énoncent encore, pour qualifier le rôle du géographe, qu'il est possible de préserver cet idéal d'érudition et d'ordre au savoir, tout en mettant à profit l'utilité pratique de ces connaissances. Ainsi, Nahon, s'exprimant sur l'utilité du géographe dans les études rurales, écrit:

Nous voyons donc que le géographe sera appelé à intervenir dans de nombreux domaines et souvent bien différents les uns des autres. Prenons, par exemple, le domaine de la géographie rurale. Jusqu'à ces dernières années, on ne s'était pas préoccupé de ce que les géographes pouvaient apporter à la compréhension et à la solution des problèmes ruraux [...] Pour résumer ces objectifs, il est apparu que le géographe, par sa formation polyvalente, était à même d'étudier des aspects très importants. En effet, lorsque le géographe étudie le milieu rural, plusieurs problèmes doivent entrer en considération.⁷³

Pourtant, déjà en 1955, Richard Lapierre et Pierre Camu, deux géographes alors actifs dans le milieu professionnel, s'étaient prononcés sur les apports de la géographie au domaine de la planification. L'idée d'une identité sociale

commune, faisant des termes « géographes » et « planificateurs » des synonymes, n'est pas mise de l'avant, mais on ne cherche pas moins à légitimer l'action des géographes dans le secteur de l'aménagement.

C'est ainsi que Lapierre, ancien étudiant de l'Université de Montréal, alors géographe au Service d'urbanisme de la ville de Montréal, soutient que « le travail du géographe complète donc celui de l'urbaniste ; la science de l'enquête s'allie à celle de la planification ». ⁷⁴ Cantonnant le travail du géographe à « l'enquête » mesurée et distanciée, il en vient à circonscrire une certaine démarche qui, par l'objet même de l'analyse, devient essentielle à la planification:

Tous ces problèmes, et bien d'autres encore, font appel à des procédés géographiques et cartographiques complexes ; leur connaissance est de toute première importance pour l'aménagement d'une ville nouvelle comme pour l'extension planifiée d'une ville ancienne. Et l'aptitude du géographe à isoler et à analyser tous les facteurs parce que ce dernier doit résoudre continuellement des problèmes d'aménagement, qui demandent une compréhension parfaite de l'ensemble du sujet aussi bien que des détails. ⁷⁵

Bien qu'actif dans le milieu de la planification, Lapierre se réclame pleinement de la géographie, lui qui devient quelques années plus tard professeur de géographie au Collège militaire royal de Saint-Jean, puis à l'Université de Sherbrooke en tant que directeur fondateur du laboratoire de cartographie. ⁷⁶ On peut donc y voir le discours d'un géographe cherchant à faire valoir un capital de connaissances dans un champ que la conjoncture semble ouvrir aux agents qui se tournent vers la fonction publique, tout en évitant d'amalgamer ses intérêts spécifiques à ceux des professionnels de la planification.

Dans cet ordre d'idée, on voit d'autres géographes du milieu professionnel, comme Pierre Camu, discourir sur ces enjeux. Formé à la géographie à l'IGUM, dont il est le premier docteur canadien-français, et à l'Université Johns Hopkins, où il reçoit les enseignements de Jean Gottman ⁷⁷, Camu est à l'emploi de la Division géographique du ministère des Mines et des Relevés techniques du Canada jusqu'en 1956, avant d'osciller entre le milieu universitaire, en tant que professeur agrégé à l'IGUL (1956-1960) puis professeur auxiliaire à l'Université d'Ottawa (après 1994), et la haute fonction publique. À cet effet, Camu a notamment agi à titre de vice-président et de président de la Voie maritime du Saint-Laurent (1960-1973), puis en tant que président de l'Association canadienne des radiodiffuseurs (1973-1977) et du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (1977-1979). ⁷⁸ Dans les pages de la RCG, ce dernier précise que, sans nier l'aspect pratique, concret et appliqué de la discipline, le rôle du géographe dépasse le cadre du milieu éducatif à l'intérieur duquel il fut si longtemps cantonné, l'amenant à devenir « l'interprète de la vie régionale », une « voix nouvelle dans l'organisation de la cité » ⁷⁹, légitime hors des espaces sociaux lui étant traditionnellement associés. Qualifiant le travail du géographe, il rejoint Lapierre en affirmant que la formation, l'objet d'étude, le travail de terrain et les méthodes de recherche rendent le géographe indispensable au travail du spécialiste. En cela, c'est le « coup d'œil [synthétique] que le spécialiste n'a pas » ⁸⁰ qui l'amène à mobiliser les éléments de réponse nécessaires au travail de planification.

Renouveau méthodologique et tension générationnelle

Depuis les années 1950, se développe un rapport ambigu quant à la perception du « standard » méthodologique admis. Nous sommes loin de l'idéal culturel (c'est-à-dire l'*honnête homme*) de la géographie. Des géographes émergents cherchent plutôt à promouvoir l'idée qu'il faille extirper la discipline de sa prédilection généraliste pour l'armer de rigueur méthodologique. Le cas de la géographie n'est pas unique. En effet, la sociologie canadienne-française des années 1930 et 1940 a elle aussi été aux prises avec un procès similaire, opposant la spécialisation, corrélative d'un perfectionnement des méthodes de recherche dans un cadre précis, à un idéal généraliste faisant la promotion de l'étude des faits sociaux dans leur totalité.⁸¹

Le rapport à la spécialisation et à l'application de la géographie dans les pages de la RCG et des CGQ peut également se faire plus âpre, justifiant parfois des critiques d'ordre méthodologique. C'est dans cette veine que la rédaction de la RCG signe, dans un numéro de 1958, une lettre faisant état de l'importance des discussions à caractère méthodologique : « Il est vrai que l'expression de nos connaissances géographiques doit montrer de la souplesse sans prêter toutefois à la fantaisie, doit offrir de la latitude et ne pas s'imposer des cadres rigides, doit exiger une méthode propre à cause de son optique. »⁸² Sans se prêter au jeu du rejet pur et simple de la tradition, cette note laisse percevoir un malaise vis-à-vis l'absence de rigueur méthodologique.

Cette orientation nouvelle donne le ton à un discours théorique et méthodologique dont se réclame une nouvelle génération de géographes plus au fait des courants qui se développent dans les pays anglo-saxons⁸³, mais également en France, où l'expression d'« organisation de l'espace » devient récurrente.⁸⁴ Fait notable sur le plan de la socialisation, cette nouvelle génération entre dans le champ de la géographie à un moment où les instituts québécois commencent à être en mesure de former leurs propres étudiants et où la place de la recherche s'y fait de plus en plus importante, intégrant plus franchement l'habitus des géographes et créant une certaine distorsion vis-à-vis de la vocation éducationnelle de la discipline avec laquelle s'accordait un idéal généraliste.

En 1964, Louis Trotier, un jeune géographe de l'Université Laval rapidement promu à un poste d'enseignement⁸⁵, s'exprime dans les pages de la RGM sur « l'état actuel des études régionales », en ce qu'elles ne permettent pas de « parler d'une véritable géographie régionale dans le Québec ». ⁸⁶ Cantonnée à un travail d'inventaire ou de description, la géographie régionale se doit, selon lui, de relever la barre. Sans remettre en question l'importance intrinsèque de « véritables analyses régionales pour la compréhension des caractères géographiques originaux »⁸⁷ du Québec, Trotier insiste sur les motivations scientifiques qui s'imposent dans un contexte de rationalisation de l'aménagement du territoire. En cela, il se distancie de la méthode érudite qui reproduit l'image de la géographie comme discipline scolaire. En parlant des conditions scientifiques nécessaires à la tenue de recherches rigoureuses, il insiste sur le fait que la méthode traditionnelle « ne permet pas de comprendre toute la réalité géographique puisqu'elle

néglige, en ne s'attachant qu'aux structures, les forces diverses qui relient entre eux certains points d'un territoire et contribuent ainsi fortement à le différencier». ⁸⁸ Il s'avèrerait ainsi nécessaire de délaisser le cadre hérité de la géographie française classique, s'étant principalement construit sur l'analyse des paysages et des *genres de vie*, pour adopter une approche axée sur l'analyse et l'organisation des espaces fonctionnels, c'est-à-dire sur une conception de l'espace où prime la «vie des relations» par l'entremise des flux économiques, des mobilités et, plus généralement, des rapports dynamiques qui se nouent et qui donnent forme à une région non pas par l'entremise de ses délimitations, mais bien par la constitution d'une armature unissant centres et périphéries. ⁸⁹

En cela, c'est l'objet même de la géographie qui est déplacé sous l'égide d'une science «appliquée» ou du moins applicable. Ainsi, souligne Trotier, «le point de départ de l'analyse régionale devient [...] l'étude des réseaux urbains, c'est-à-dire de la position et de l'influence des villes, de leurs fonctions et de leur hiérarchie, de leurs rapports de concurrence, de domination et de complémentarité». ⁹⁰ Il insiste sur l'importance de s'éloigner des énumérations à tiroirs, une façon de faire qui, bien qu'érudite, ne permet pas une véritable compréhension des dynamiques géographiques. Pour pallier ces lacunes, c'est aux nouvelles méthodes de recherche et de présentation des données qu'il propose de faire appel:

La géographie devient de plus en plus quantitative et c'est tant mieux. Tout en se gardant bien de prendre les moyens pour la fin, il ne faut pas se priver d'utiliser les méthodes statistiques, qui permettent une meilleure description et suggèrent souvent des explications de la réalité régionale. De même, la carte, qui a toujours été l'un des instruments principaux de l'analyse régionale, peut révéler au géographe les éléments essentiels du paysage, les structures ou les courants dynamiques, qui expliquent l'organisation de l'espace; elle le fera d'autant mieux qu'elle aura été construite à partir de données plus «sophistiquées» et avec des modes de représentation plus soucieux. ⁹¹

Les avancées en termes de visualisation cartographique constituent un tournant important dans la rationalisation de la géographie à des fins de prédiction et de gestion, ce qui participe d'un délaissement graduel des études portant sur le milieu ou les rapports verticaux entre les êtres humains et la nature au profit d'une lecture plus horizontale, centrée sur les relations dynamiques entre les individus dans l'espace.

Le contact soutenu de Trotier avec la géographie quantitative qui se développe aux États-Unis peut en partie expliquer cette orientation. Lors d'un séjour d'études aux États-Unis, ce dernier a l'occasion de parfaire sa maîtrise des méthodes quantitatives auprès de Gunnar Alexandersson, spécialiste de la modélisation statistique appliquée à la géographie économique et à la géographie des transports à l'Université du Wisconsin et du Maryland au tournant des années 1950-1960. ⁹² Durant les décennies qui suivent, les méthodes adoptées, puis développées par Trotier et ses collègues de l'Université Laval seront appliquées dans le domaine de l'aménagement, notamment au Bureau des recherches économiques du ministère de l'Industrie et du Commerce, où plusieurs géographes sont actifs. ⁹³ Assurément, le cas type de Trotier apparaît représentatif d'un renouveau de la géographie qui n'est pas sans faire appel à certaines dynamiques générationnelles

et qui vient contredire l'assertion de Trevor Barnes selon laquelle la géographie quantitative n'aurait eu aucun écho au Canada francophone.⁹⁴

Se penchant sur le phénomène de génération et ses effets, le sociologue Marcel Fournier cerne la situation en prenant les membres de la classe intellectuelle et culturelle québécoise comme cas de figure :

[I]ls sont dotés d'un programme homogène de perception, de pensée et d'action qui leur confère une « parenté d'esprit ». Cette parenté n'est pas seulement morale ou idéologique, elle est aussi et surtout logique, les intellectuels d'une même génération tendant, surtout lorsqu'ils ont suivi les mêmes itinéraires sociaux, à maîtriser un corps commun de catégories de pensée. Il y a donc un effet de génération.⁹⁵

De là, il s'avère nécessaire de penser la rupture sur le plan de la pensée et du bagage intellectuel que sous-tend le discours que tient Trotier sur l'état de la géographie régionale. En effet, sa prise de position à l'endroit de l'approche plus classique attachée à l'idée de synthèse est drastique parmi les géographes québécois établis de l'époque. Un texte lourd de sens, publié par Trotier en 1962 dans *Recherches sociographiques*, aide en partie à saisir ce qui distingue la classe de géographes de la nouvelle génération. Reconnaisant malgré tout l'incalculable valeur documentaire des monographies de Raoul Blanchard – que beaucoup de géographes québécois (Brouillette, Dagenais, voire Hamelin) considéraient comme un maître – Trotier s'efforce d'en souligner les limites à grands traits : « Dans un sens, les travaux de monsieur Blanchard, qui ne débouchent pas sur des problèmes, ont peut-être rendu aux géographes canadiens-français un mauvais service, en leur donnant l'impression que tout était dit, et cela pas seulement sur les problèmes urbains. »⁹⁶ Déjà au début de la décennie, la question de l'organisation urbaine et de son importance dans les processus de structuration régionale, aspect quelque peu délaissé par les travaux classiques, nécessite une réforme de l'arsenal méthodologique; une réforme qui se justifie notamment par la normalisation, parmi la nouvelle génération de géographes canadiens-français, de l'applicabilité de la géographie dans le domaine l'aménagement.

Cette distanciation vis-à-vis des travaux blanchardiens détonne pour l'époque, comme en témoigne l'important hommage qui lui est rendu en 1959 par les CGQ avec la publication des *Mélanges géographiques canadiens offerts à Raoul Blanchard*, numéro recevant l'imprimatur d'une série de géographes, Hamelin et Dagenais en tête. Parties prenantes d'une génération de géographes ayant été formés auprès de Blanchard à Grenoble, ces agents influents de la géographie québécoise ont su préserver l'aura d'intouchabilité du maître jusqu'au tournant des années 1960.⁹⁷ Peut-être en réponse au mouvement dans lequel s'insérait Trotier, Dagenais, se référant à un rapport de « vénération que commandent une forte et sympathique personnalité ainsi qu'une œuvre de monumentale de pionnier »⁹⁸, écrit que, « quels que soient les renouvellements disciplinaires de la nouvelle génération, l'œuvre du maître conserve toute sa valeur exemplaire tant par la rigueur méthodologique que par les qualités de l'expression »⁹⁹, réaffirmant le bien-fondé de la forme disciplinaire qui était de mise jusqu'alors face aux intérêts des nouveaux entrants.

Au même moment, d'autres géographes universitaires, également formés dans le moule de la géographie classique, se montrent réfractaires à la trajectoire que semblent vouloir emprunter certains jeunes géographes, notamment en ce qui a trait à la spécialisation disciplinaire. C'est notamment le cas de Jean-Marie Roy qui, formé à Grenoble sous la direction de Blanchard,¹⁰⁰ devient le directeur fondateur du département de géographie de l'Université de Sherbrooke en 1963. En 1964, ce dernier plaide alors dans les pages des CGQ pour une reconsidération de la place de la spécialisation et de la planification en géographie. Insistant sur le fait que la géographie se situe « au carrefour de plusieurs sciences humaines et naturelles », ce dernier argue que c'est justement « au carrefour même que l'on a le plus de possibilités de se faire une vue d'ensemble ».¹⁰¹ Demeurer dans cette position, si primordiale au regard géographique, constituerait l'une des difficultés de la pratique disciplinaire, qui plus est à une époque où l'applicabilité des connaissances semble s'imposer comme un critère d'utilité.

Faisant le procès de la place, selon lui disproportionnée, qu'occupent les « sciences auxiliaires » de la géographie (par ex. la climatologie ou la géologie), il réaffirme, suivant une démarche plutôt classique construite autour d'un idéal de synthèse, qu'une conception adéquate de la géographie doit mettre « en lumière son caractère global [...] son unicité, son homocentricité ».¹⁰² En ce sens, des disciplines comme l'urbanisme ou l'aménagement du territoire, que des intervenants tentaient de rapprocher depuis le début des années 1950, ne sauraient se soustraire au travail du géographe, puisqu'elles intègrent « une vue prospective [...] dans un but normatif ».¹⁰³ Dès lors, cette tendance qui cherche à mettre la géographie au service de l'action correspondrait à une remise en cause de l'autonomie et du caractère distinctif de la géographie, en déviant par le fait même son objet vers lesdites sciences auxiliaires.

Néanmoins conscient de cette tension entre « le besoin de maintenir l'unité de la géographie [...] et la nécessité de se spécialiser »¹⁰⁴, Roy considère qu'il en va de l'identité disciplinaire du géographe que de consolider le regard synthétique, laissant aux sciences auxiliaires envahissantes le soin d'agir dans le domaine normatif de la pratique et de l'application. Les géographes qui se spécialisent dans un domaine en vue de rendre le champ de leurs connaissances plus « applicable » courraient ainsi le risque de provoquer un déséquilibre. Nul ne saurait être compétent dans chacune des sciences auxiliaires qui abreuvent la géographie. Poursuivre dans cette direction signifierait perdre de vue l'idéal de synthèse, ce qui, aux dires de Roy, constituerait une véritable menace.

S'insurgeant contre toute prétention à la maîtrise globale de connaissances « spécialisées », ce dernier insiste sur le fait que :

L'action du géographe doit s'arrêter là où sa compétence finit, c'est-à-dire au niveau de l'application. Ainsi un géographe pourra étudier avec compétence le régime d'un fleuve, son volume annuel, son module, les variations saisonnières et interannuelles du débit, l'importance et la fréquence des crues. Mais de là à pouvoir décider de l'établissement d'un barrage de retenue de telle ou telle capacité ou d'une centrale de telle ou telle puissance, la différence est énorme et je lui en refuse la compétence.¹⁰⁵

Poursuivant sur cette lancée, il précise que le rôle de la géographie québécoise était avant tout de permettre la formation de professeurs compétents et que « ce serait trop demander à nos instituts que de former des spécialistes »¹⁰⁶, sans toutefois négliger la possibilité que la géographie puisse servir de base à la planification par la mise en relief des impératifs régionaux. Cette optique ne saurait être porteuse sans permettre au géographe de faire « son travail de géographe ».¹⁰⁷

La prise de position de Roy témoigne d'abord et avant tout d'une lutte pour une conception du champ qui ne tient pas compte de l'institutionnalisation de la recherche comme processus marquant de la trajectoire disciplinaire. Cela traduit un conflit générationnel opposant des géographes formés aux approches classiques, générales et synthétiques, aux nouveaux entrants, rompus aux méthodes statistiques (et éventuellement à la modélisation mathématique), à la recherche appliquée et, plus simplement, aux nouvelles façons de concevoir l'espace régional. Cette opposition, ayant comme épiscentre la place de la recherche dans la pratique de la géographie, laisse ainsi poindre un remaniement de ce qui peut être pensé comme allant de soi dans le champ, comme ce qui en est constitutif. Alors que la spécialisation constitue un dévoiement pour certains, il s'agit plutôt, pour d'autres, d'un impératif lié, très justement, à l'importance grandissante de la recherche scientifique comme moteur de disciplinarisation et partie prenante de l'habitus universitaire.

Conclusion

Dans cet article, nous avons tenté, par le prisme des habitus disciplinaires, de mieux comprendre les différentes façons de concevoir le rapport à l'objet de la discipline géographique, ses frontières, ses visées et ses orientations, et ce, à travers le discours d'agents s'étant prononcés dans les pages de revues nationales. Entamée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'institutionnalisation de la géographie a été conséquente jusqu'au tournant des années 1970. Comme nous l'avons vu, la question des frontières de la pratique géographique – de ce qui est considéré comme des pratiques acceptées et acceptables – a suscité le débat et a fait intervenir des agents aux profils singuliers. Ces derniers, occupant des positions variées dans le champ, en fonction de trajectoires différenciées, ont été amenés à concevoir les conditions de l'autonomisation de la géographie en des termes qui parfois se sont opposés, puisant à même des habitus disciplinaires révélant les tensions et les transformations à l'œuvre dans le champ, notamment en ce qui a trait à la place grandissante de la recherche.

Au tournant des années 1940-1950, la conception d'une géographie à visée éducative et humaniste est bien présente. Ses tenants, que l'on pense à Aumont ou à Brouillette, constituent un groupe d'agents établis dans le milieu associatif, scolaire et universitaire. C'est ainsi qu'Aumont, alors professeur de géographie au Collège André-Grasset et président de la SGM, conçoit la place de la discipline au prisme de la culture de l'*honnête homme*. Pensée comme un complément à cet idéal culturel, la géographie constituerait un atout de premier ordre pour l'Homme du XX^e siècle. En cohérence avec son statut de « discipline de

mémoire », la géographie demeurerait empreinte d'un idéal d'érudition où la connaissance se suffit à elle-même. Se référant à l'idée que la géographie trouve sa place au cœur de l'éducation libérale, Brouillette, quant à lui, reproduit à son tour une forme d'idéal culturel selon lequel la pensée éclairée devient un droit. Cette conception, s'inscrivant dans l'enseignement classique, est notamment critiquée par Décarie, qui y voit les traces d'une « sclérose scolastique ». Malgré ces oppositions, l'idée que le travail de synthèse se situe au centre de la réflexion géographique subsiste, comme en témoigne le rapport qu'entretiennent tour à tour les Dagenais, Hamelin et Roy, aux contours de la discipline, c'est-à-dire au corpus plus classique d'idées attaché à la démarche synthétique que représente notamment l'œuvre de Blanchard.

Bien qu'elle fasse l'objet de reconsidérations, la place accordée à la synthèse dans l'habitus disciplinaire demeure prégnante, et ce, même à l'approche des années 1960. D'une certaine façon, celle-ci a permis de rationaliser le potentiel d'utilité de la géographie, tant chez les agents actifs dans le milieu professionnel que ceux issus du champ académique. Se développe ainsi, au Canada français comme ailleurs, un discours visant à promouvoir l'utilité des connaissances et de la démarche géographiques, notamment dans le domaine de l'aménagement. Dans ce contexte, des géographes établis dans le milieu universitaire et dans la fonction publique des années 1950 ont fait valoir leur capital de connaissances par l'entremise d'une rhétorique de l'utilité, qui dans ce cas-ci nourrit un discours sur le bien-fondé d'une géographie appliquée et sur ce qu'elle peut apporter à la géographie générale. Il est impératif de noter que les géographes du milieu professionnel, se positionnant à titre de géographes, pensent l'utilité des savoirs géographiques hors du champ de la géographie en maintenant une identité sociale distincte préservant discursivement l'autonomie de la géographie.

Dans cet élan de normalisation des liens entre géographie et planification, on note, par le truchement de l'entrée dans le champ d'une nouvelle génération de géographes, l'émergence d'un discours cherchant à insuffler une rigueur scientifique à la démarche géographique. Des géographes promeuvent ainsi l'usage des nouvelles approches quantitatives, ce qui permet de réorienter la focale disciplinaire sur de nouveaux objets (ex. les villes), concepts (ex. espaces, réseaux, distance, hiérarchie) et méthodes (ex. méthodes quantitatives). L'émergence de l'étude des relations spatiales remet ainsi en cause l'idée de synthèse régionale telle que pensée par la géographie classique inspirée, entre autres, par l'œuvre de Blanchard. Cette problématisation de la synthèse constitue aux yeux de certains géographes des générations précédentes l'une des menaces qui pèsent sur la discipline. Combiné à l'élan de spécialisation que l'on associe au renouveau méthodologique et au développement des domaines d'application de la géographie, cet effritement de la position dominante de l'approche synthétique traditionnelle viendrait mettre à mal l'identité de la discipline et, par le fait même, l'autonomie de la géographie telle que perçue par les agents plus orthodoxes.

Les débats qui ont émergé au cours des deux décennies suivant la création des premiers instituts de géographie au Québec font écho aux soubresauts que

connaît la discipline ailleurs (ex. France, Royaume-Uni, États-Unis). Loin de prétendre mettre au jour cet état de fait largement documenté, la présente étude contribue toutefois à une meilleure compréhension des positions et des lignes de faille de différents agents actifs dans le champ de la géographie au Québec, qui, à partir des années 1970, donneront lieu à un malaise, pour reprendre la formule consacrée. Sur le plan de la publication, ce malaise coïncide avec la refonte complète de la RGM (la nouvelle mouture de la RCG à partir de 1964), qui prend le nom de *Géographie physique et quaternaire* en 1977, devenant ainsi une revue exclusivement dédiée aux sciences naturelles. Simultanément, la géographie humaine prend le chemin de l'Université Laval, où les CGQ délaissent ce qui relève de la géographie physique. Ces événements constituent un exemple fort d'autonomisation des marchés de consommation de biens symboliques, consacrant la fracture du champ de la géographie (humaine d'une part, physique de l'autre), au Québec comme ailleurs.

Que l'on pense à la reconsidération de la place des études régionales « classiques », au débat autour de la valeur des approches généralistes et de la spécialisation des études géographiques ou encore à la remise en cause du caractère fondamental ou non appliqué de la géographie, les registres du débat auront, à terme, profondément transformé la structure de la discipline, ses cadres méthodologiques comme ses orientations générales. Si des géographes comme Anne Gilbert ont pu faire état d'une résurgence de la géographie régionale sous de nouveaux atours¹⁰⁸, force est d'admettre le caractère irrémédiable des remises en cause ayant eu cours dans le champ de la géographie entre les années 1940 et 1960.

Raphaël Pelletier est candidat au doctorat à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et membre du Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie (CIRST). Il poursuit des recherches sur l'histoire de la géographie au Canada depuis l'après-guerre, et ce, dans une perspective faisant appel à l'histoire et à la sociologie des sciences. Titulaire d'une maîtrise en géographie de l'Université d'Ottawa, il est également l'auteur de plusieurs études portant sur l'histoire des manuels de géographie produits au Québec depuis les années 1950.

Endnotes

- 1 Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets, » *Sociologie et sociétés* 23, 1 (1991): 41-54.
- 2 Pour un texte jetant les bases d'une sociologie génétique du champ scientifique, voir Pierre Bourdieu, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison, » *Sociologie et sociétés* 7, 1 (1975): 91-118. Pour un panorama des approches en sociologie historique des sciences, voir Jérôme Lamy et Arnaud Saint-Martin, « La sociologie historique des sciences et techniques: Essai de généalogie conceptuelle et d'histoire configurationnelle, » *Revue d'histoire des sciences* 68 (2015): 175-214. Pour des études de cas portant sur les sciences sociales au Québec, voir Marcel Fournier, « L'institutionnalisation des sciences sociales au Québec, » *Sociologie et Sociétés* 5, 1 (1973): 27-57; Marcel Fournier, Annick Germain, Yves Lamarche et Louis Maheu, « Le Champ scientifique québécois: Structure, fonctionnement et fonctions, » *Sociologie et sociétés* 7, 1 (1975): 120-132. Pour les sciences naturelles et appliquées, voir par exemple, George Weisz, « Origines géographiques et lieux de pratique des diplômés en médecine au Québec de 1834 à 1939, » In Marcel Fournier, Yves Gingras et Otmar Keel (dir.) *Sciences et médecine au Québec. Perspectives sociohistoriques* (Québec: IQRC, 1987), 129-170. ; Yves Gingras, *Les Origines de la recherche scientifique au Canada* (Montréal: Boréal, 1991). ; Robert Gagnon, *Histoire de l'École polytechnique de Montréal. La montée des ingénieurs francophones* (Montréal: Boréal, 1991).
- 3 Pierre Bourdieu, « Les conditions sociales de la circulation internationale des idées, » *Actes de la recherche en sciences sociales* 145 (2002): 3-8. ; Johan Heilbron, « Qu'est-ce qu'une tradition nationale en sciences sociales? » *Revue d'histoire des sciences humaines* 18 (2008): 3-16.
- 4 Geoffrey Martin et Preston James, *All possible worlds. A History of geographical thought* (New York: Wiley, 1993).
- 5 Laurent Deshaies, « Évolution de la pensée géographique dans la foulée des mutations de la géographie, » *Cahiers de géographie du Québec* 54, 151 (2010): 49-75. ; Pascal Clerc (dir.), *Géographies. Épistémologie et histoire des savoirs sur l'espace* (Paris: Armand Colin, 2019). ; Paul Claval et André-Louis Sanguin (dir.) *La géographie française à l'époque classique* (Paris: L'Harmattan, 1996).
- 6 Ron Johnston, "Fragmentation around a Defenced Core: The Territoriality of Geography," *Geographical Journal* 164, 2 (1998): 139-147.; "Geography: a different sort of discipline?" *Transactions of the Institute of British Geographers NS* 28 (2003): 133-141.
- 7 Entre autres, Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval, » *Cahiers de géographie de Québec* 7, 13 (1962): 137-152; « Bibliographie annotée concernant la pénétration de la géographie dans le Québec, » *Cahiers de géographie de Québec* 4, 8 (1960) 345-358. ; Jean-Bernard Racine, « À la recherche de la géographie, » *Cahiers de géographie de Québec* 11, 22 (1967): 63-78. ; « Nouvelle frontière pour la recherche géographique, » *Cahiers de géographie de Québec* 13, 29 (1969): 135-168.
- 8 Deshaies, *Évolution de la pensée géographique*, 49-75.
- 9 Denise Pumain, « La dualité de la géographie québécoise, » *Bull. Assoc. Géogr. Franç.* 411-412 (1973): 667-678. ; *Histoire de la géographie au Québec*, Thèse de doctorat, Université Panthéon-Sorbonne (1974).
- 10 Louis Trotier, « Tableau de la géographie québécoise, » *The Canadian Geographer/Le géographe canadien* 20, 4 (1976): 353-366.
- 11 Mario Bédard, « La géographie culturelle québécoise. Rôle et objet depuis la Révolution tranquille, » *Cahiers de géographie du Québec* 51, 143 (2007), 219-242.
- 12 Anne Gilbert, « Vers l'émergence d'une géographie sociale de langue française, » *Cahiers de géographie du Québec* 51, 143 (2007) : 199-218.
- 13 Bourdieu, *La spécificité du champ scientifique*, 91-93.
- 14 Pierre Bourdieu, *Esquisse d'une théorie de la pratique* (Paris: Seuil, 2000), 261.
- 15 Pierre Bourdieu, *Méditations pascaliennes* (Paris: Seuil, 1997), 116

- 16 Pierre Bourdieu, *Science de la science et réflexivité* (Paris: Raisons d’agir, 2001), 103.
- 17 Ibid., 84.
- 18 Trotier, *Tableau*, 364.
- 19 Voir le dossier thématique des CGQ publié en 2010 (54, 151), intitulé *Malaises et défis de la géographie au Québec dans les années 1970 et 1980*.
- 20 Deshaies, *Évolution de la pensée géographique*, 58. ; François Dosse, « L’invitée de la dernière heure: la géographie s’éveille à l’épistémologie, » *Espace Temps* 49-50 (1992): 162-173.
- 21 François Dosse, *Histoire du structuralisme. Tome 2: le chant du cygne, de 1967 à nos jours* (Paris: La Découverte, 2012), 97-110.
- 22 Marc Brosseau, *Les manuels de géographie québécois. Images de la discipline, du pays et du monde. 1800-1960* (Québec: Presses de l’Université Laval, 2011).
- 23 Morissonneau, *La Société de géographie de Québec* (Sainte-Foy: Presses de l’Université Laval, 1971), 115-130. ; Robert Gagnon et Denis Goulet, *La formation d’une élite. Les bourses d’études à l’étranger du gouvernement québécois (1920-1959)* (Montréal: Boréal, 2020), 150-152.
- 24 Rédigée sous la direction d’Yves Tessier-Lavigne à l’École des sciences sociales de l’Université de Montréal, la thèse aurait été mal accueillie par Raoul Blanchard, géographe français à la tête de l’« École de Grenoble ». À ce sujet, voir Pumain, *Histoire de la géographie*, 23.
- 25 Université de Montréal, « Raymond Tanghe (1898-1969), » *Les Fêtes du 125e. Nos pionnières et nos pionniers*. [<http://www.125.umontreal.ca/Pionniers/Tanghe.html#:~:text=Biblioth%C3%A9caire%2C%20auteur%20et%20enseignant%2C%20Raymond,de%20l’Universit%C3%A9%20de%20Montr%C3%A9al.&text=Par%20la%20suite%2C%20il%20obtient,Hautes%20%C3%89tudes%20Commerciales%20de%20Montr%C3%A9al.>], page consultée le 31 mars 2021.
- 26 Gilles Sénécal, « Les monographies des régions de colonisation au Québec (1850-1914): genre et tradition géographiques. École nationale? » *Cahiers de géographie du Québec* 26, 97 (1992): 40.
- 27 Hamelin, *Petite histoire de la géographie*, 143.
- 28 Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec. De la Nouvelle-France à nos jours* (Montréal : Boréal, 2008), 285-323.
- 29 Louis-Edmond Hamelin, *Écho des pays froids* (Sainte-Foy: Presses de l’Université Laval, 1996), 183.; Trevor Barnes, « The Geographical State: The Development of Canadian Geography, » *Journal of Geography in Higher Education* 31, 1 (2007): 161-177.
- 30 Camille Laverdière, « La géographie à l’ACFAS, » *Revue canadienne de géographie* 11, 4 (1957): 237-243.
- 31 Noël Falaise, « Biographie et bibliographie de Benoît Brouillette, » *Cahiers de géographie de Québec* 17, 43 (1973): 5-34.
- 32 Hamelin, *Petite histoire de la géographie*, 140.
- 33 Claude Galarneau, *Les collèges classiques au Canada français* (Montréal: Fides, 1978), 177.
- 34 Benoit Brouillette, « L’ancien et le nouveau président de la Société, » *Revue canadienne de géographie* 11, 2-3 (1957): 125-127.
- 35 Gérard Aumont, « Dixième anniversaire de la Société, » *Revue canadienne de géographie* 4, 1-2 (1950): 7.
- 36 La Rédaction, « La Revue canadienne de géographie, » *Revue canadienne de géographie* 5, 1 (1951): ii.
- 37 André Beaulieu, Jean Hamelin, Jean Boucher, Gérard Laurence et Jocelyn Saint-Pierre, *La Presse québécoise des origines à nos jours. Tome 8: 1945-1954* (Sainte-Foy, Presses de l’Université Laval, 1987), 77-78.
- 38 Gérard Aumont, « La géographie dans l’enseignement secondaire au Canada français, » *Revue canadienne de géographie* 4, 1-2 (1950): 21.

- 39 Galarneau, *Les collèges classiques*, 177-205 ; Robert Gagnon, « Capital culturel et identité sociale: les fonctions sociales du discours sur l'encombrement des professions libérales au XIXe siècle, » *Sociologie et sociétés* 21, 2 (1989): 134 ; « Le discours sur l'enseignement pratique au Canada français: 1850-1900 » in Fournier, M., Y. Gingras et O. Keel (dir.) *Sciences et médecine au Québec. Perspectives sociohistoriques* (Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1987), 19-40.
- 40 Galarneau, *Les collèges classiques*, 201.
- 41 Gérard Aumont, « Le séminaire de l'UNESCO sur l'enseignement de la géographie et la compréhension internationale, » *Revue canadienne de géographie* 4, 3-4 (1950): 129-130
- 42 Aumont, *Le séminaire de l'UNESCO*, 130.
- 43 Aumont, *La géographie dans l'enseignement*, 18.
- 44 Ibid.
- 45 Benoit Brouillette, « Geography in General Education, » *The Canadian Geographer/Le géographe canadien* 1, 6 (1955): 1-5.
- 46 David R. Stoddart, *On geography and its history* (London: Blackwell, 1986), 46.
- 47 Brouillette, *Geography in General Education*, 5.
- 48 Jean Décarie, « Première rencontre de la section Saint-Laurent – Outaouais de l'Association canadienne des géographes, » *Revue canadienne de géographie* 13, 3-4 (1959): 212-214.
- 49 Ibid., 212.
- 50 Ibid.
- 51 Raphaël Pelletier, « De la synthèse géographique à l'approche territoriale: l'évolution des définitions de la géographie dans les manuels québécois contemporains (1957-2005), » *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation* 32, 2 (2020): 72-78.
- 52 Gagnon et Goulet, *La formation d'une élite*, 150-152.
- 53 Pierre Dagenais, « Caractères de l'activité géographique au Canada, » *Revue canadienne de géographie* 7, 3-4 (1953): 62.
- 54 Deshaies, *Évolution de la pensée géographique*, 58-60.
- 55 Louis-Edmond Hamelin, « Une géographie difficile, » *Cahiers de géographie* 2 (1952), 5-6.
- 56 Ibid., 5.
- 57 Ibid., 8.
- 58 Paul Claval, *Histoire de la géographie* (Paris: PUF, 2011).
- 59 Olivier Orain, *De plain-pied dans le monde. Écriture et réalisme dans la géographie française au XXe siècle* (Paris: L'Harmattan, 2009).
- 60 Martin et James, *All possible worlds*, 387-411.
- 61 Galarneau, *Les collèges classiques*, 180.
- 62 Hamelin, *Géographie difficile*, 9.
- 63 Louis-Edmond Hamelin, « La géographie appliquée. Compte rendu d'un symposium tenu à l'Université Laval du 14 au 19 novembre 1958, » *Cahiers de géographie de Québec* 3, 5 (1958): 8.
- 64 Pierre-Yves Pépin, « Le premier symposium de Géographie appliquée au Canada », *Revue canadienne de géographie* 12, 3-4 (1958): 166.
- 65 Pépin, *Le premier symposium*, 168.
- 66 Collectif, « Pépin, Pierre-Yves, » *Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord* (Montréal: Fides, 1989): [http://services.banq.qc.ca/sdx/dalfan/document.xsp?id=1283&col=**.Auteurs&qid=sdx_q0&f=xtgttitle&v=P*], page consultée le 24 mai 2020.

- 67 Pumain, *Histoire de la géographie*, 56.
- 68 Université de Montréal, *Fonds du département de géographie (E14)*. [<https://acdps.umontreal.accesstomemory.org/fonds-departement-de-geographie>], page consultée le 12 novembre 2020.; Paul Claval, « Une métamorphose des discours: le Québec et la géographie. » *Cahiers de géographie du Québec* 61, 173 (2017): 203-218.
- 69 Marcel Bélanger, « J'ai choisi de devenir géographe, » *Revue canadienne de géographie* 13, 1-2 (1959): 72.
- 70 Ibid., 71.
- 71 Hamelin, *Petite histoire de la géographie*, 148.
- 72 Beaulieu et al., *La Presse québécoise*, 78.
- 73 Léon Nahon, « De l'utilité du géographe dans les études rurales, » *Revue canadienne de géographie* 17, 1-2 (1963): 51-52.
- 74 Richard Lapière, « Géographie et urbanisme, » *Revue canadienne de géographie*, 9, 1 (1955): 44.
- 75 Ibid., 45.
- 76 Jean-Marie Dubois, « 50e anniversaire du département, » *Bulletin de recherche du département de géomatique appliquée de l'Université de Sherbrooke* 189 (2013) : 3.
- 77 Pumain, *Histoire de la géographie*, 33.
- 78 Gouvernement du Québec, « Pierre Camu, » *Ordre national du Québec*, [ordre-national.gouv.qc.ca/membres/membre.asp?id=197], page consultée le 16 novembre 2020.
- 79 Pierre Camu, « Un géographe dans la cité, » *Revue canadienne de géographie*, 9, 4 (1955): 221.
- 80 Ibid.
- 81 Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone (1886-1955)* (Montréal: Boréal, 2003), 97-100.
- 82 La rédaction, « Correspondance, » *Revue canadienne de géographie* 12, 3-4 (1958): 189.
- 83 Pumain, *Histoire de la géographie*, 56-66.
- 84 Marie-Claire Robic, « Des vertus de la chaire à la tentation de l'action. » in P. Claval et A.-L. Sanguin (dir.) *La géographie française à l'époque classique* (Paris: L'Harmattan, 1996), 44-53.
- 85 Selon Pumain, « les enseignants canadiens, promus souvent très tôt à des postes astreignants, submergés de tâches administratives, n'ont parfois pas terminé leurs études et surtout leur recherche. Par exemple, F. Grenier et L. Trotier n'ont pas poursuivi leurs études de doctorat » au moment de leur embauche. Louis Trotier et Paul-Y. Villeneuve iront par la suite terminer leurs études aux États-Unis; Pumain, *Histoire de la géographie*, 52.
- 86 Louis Trotier, « Conditions d'une véritable géographie régionale dans le Québec, » *Revue de géographie de Montréal* 18, 1 (1964): 102.
- 87 Ibid., 102.
- 88 Ibid.
- 89 Étienne Julliard, « La région: essai de définition, » *Annales de géographie* 71, 387 (1962): 489.
- 90 Trotier, *Conditions*, 103.
- 91 Ibid.
- 92 Pumain, *Histoire de la géographie*, 146-147.
- 93 Ibid.
- 94 Barnes, *The Geographical State*, 171.
- 95 Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec* (Montréal: Saint-Martin, 1986), 15.

- 96 Louis Trotier. « Commentaires, » *Recherches sociographiques* 3, 1-2 (1962): 129. ; également cité dans Pumain, *Histoire de la géographie*, 64.
- 97 Pour des hommages rendus à Blanchard, voir Louis-Edmond Hamelin, « Raoul Blanchard, » *Cahiers de géographie de Québec* 3, 6 (1959): 13-26 ; « Allocation de M. Louis-Edmond Hamelin, Directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Laval, » *Revue canadienne de géographie* 14, 1-2-3-4 (1960): 81-85 ; « La géographie de Raoul Blanchard, » *The Canadian Geographer/Le géographe canadien* 5, 1 (1961): 1-9. ; Pierre Dagenais, « Hommage à la mémoire de Raoul Blanchard, » *Revue de géographie de Montréal* 18, 2 (1964), 133-135.
- 98 Dagenais, *Hommage*, 133.
- 99 Ibid.
- 100 Pumain, *Histoire de la géographie*, 56.
- 101 Jean-Marie Roy, « La tâche de la géographie québécoise, » *Cahiers de géographie de Québec* 8, 16 (1964): 251.
- 102 Ibid., 252.
- 103 Ibid.
- 104 Ibid.
- 105 Ibid., 254.
- 106 Ibid., 258.
- 107 Ibid., 256.
- 108 Anne Gilbert, "The new regional Geography in French and English-Speaking countries," *Progress in Human Geography* 12, 2 (1988): 208-228.